

DELIBERATION

SEANCE DU 15 octobre 2015

Sont présents : Mme L. CULOT, l'Echevine déléguée aux fonctions de Bourgmestre, Présidente ;
MM. D. SIMON, X. EHLEN, C. GILBERT, et T. CARPENTIER, Echevins ;

Mme M.-P. FLOHIMONT, Présidente du CPAS.

Mme N. HENROTTIN, Directrice générale.

OBJET : 874.43 Enquête publique - Région Wallonne – Fin d'enquête sur les Rapports d'Incidence Environnementales (RIE) relatifs aux projets de Plan de Gestion des Risques d'inondation (PGRI) et de seconds Plan de Gestion par District Hydrographique PGDH).

Le Collège communal,

Vu l'enquête publique concernant le Projet de Plan de Gestion des Risques d'inondation (PGRI) et le Projet de second Plan de Gestion par District Hydrographique (PGDH) en cours pour six mois (jusqu'au 8 janvier 2016) ;

Vu l'enquête publique concernant les Rapports d'Incidences Environnementales (RIE) relatifs au Projet de Plan de Gestion des Risques d'inondation (PGRI) et au Projet de second Plan de Gestion par District Hydrographique (PGDH) qui a eu lieu du 31 août 2015 au 15 octobre 2015 ;

Vu les articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1er du Code de l'Environnement ;

Vu l'article 1123-23, 1° du Code de la Démocratie Locale;

Vu les avis des services communaux ;

Vu les erreurs constatées par les agents communaux sur la cartographie de l'aléa d'inondation :

-rue de la Heid, un risque d'aléa d'inondation est recensé au nord des habitations. La ligne jaune démarre derrière l'habitation n°101 rue de la Heid (coordonnées Lambert x234410 y130460), devient orange puis rouge derrière le n°89 et passe ensuite entre les habitations 29/31 et 33/35 rue de la Heid pour traverser le parc communal (coordonnées Lambert x242870 y130300) et se jeter dans l'Amblève. Il n'y a pas de ruisseaux à cet endroit. A quoi cela correspond-il ?

-La parcelle située avenue de la Porallée, 1A cadastrée Division 2 Section C n°85 L se trouve toujours en partie en zone d'aléa inondation forte alors qu'un mur a été érigé sur la berge, le long de cette parcelle, jusqu'au pont, afin d'atténuer les risques. Ce mur pourrait même protéger une zone plus éloignée que la parcelle.

De plus, toute la zone d'inondation rouge en amont du vieux pont de Remouchamps (coordonnées Lambert x245040 y 130770) représente de vieilles inondations datant d'avant les années 1990. Le pont avait 5 piles. Depuis des travaux ont été réalisés et le pont reconstruit avec seulement 2 piles. L'obstacle ayant été enlevé de la rivière, l'eau s'écoule mieux à cet endroit. La zone est donc devenue moins inondable.

-Parcelles situées avenue de la Porallée 36 (Hubo) et 36A (GB) Cadastree respectivement Division 1 Section H n°1142M et 1142P. La parcelle 1142P est entièrement hors zone d'aléa d'inondation, la 1145M est en partie en zone d'aléa faible. Alors que le parking situé sur les deux parcelles est de niveau.

-Au nord d'Henumont (coordonnées Lambert x244980 y130690 à x245270 y135590), une ligne d'aléa d'inondation forte passe. Nous ne voyons pas son fondement.

- Hall omnisport, Tennis (coordonnées Lambert x243180 y 130260) : un mur anti-crue et un rehaussement de la berge ont été réalisés à l'initiative de la Direction des voies navigable pour protéger les terrains concernés mais les parcelles sont toujours en zone d'aléa d'inondation forte. A quoi cela a-t-il servi ?

L'administration communale est en zone blanche et la piscine en zones orange et rouge alors qu'il n'y a un dénivelé que de 50 cm entre ces deux bâtiments.

-Une ligne rouge descend à partir du bassin d'orage rue Préfond (coordonnées Lambert x 242470 y 129880) vers l'Amblève en passant par la rue Bovière. Cela ne semble physiquement pas possible.

- Une ligne descend de la rue Alphonse Gilles vers l'Amblève (coordonnées Lambert x 245600 y 129990) en traversant, la rue des sœurs, l'avenue F. Cornesse et l'Athénée. Cela ne semble physiquement pas possible.

-A Nonceveux, plusieurs zones d'inondations ne provenaient pas de l'Amblève mais de petits ruisseaux ou d'eaux stagnantes. Ceux-ci ont été canalisés vers l'Amblève. (coordonnées Lambert x246520 y129320, x246340 y129100 et x246320 y 128880).

-Rue Presseux Ruz (coordonnées Lambert x246620 y130360) et rue de Spa, le ruisseau est dans une vallée très encaissée. La zone inondable est démesurée par rapport au petit ruisseau (il faudrait qu'il monte de plusieurs mètres pour s'étendre à ce point) ;

Vu que cette liste d'erreur n'est peut-être pas exhaustive ;

Vu que ces erreurs ont déjà été mentionnées lors des réunions préliminaires au PGRI ;

ARRETE :

Article 1. Le certificat de publication de l'enquête publique qui s'est tenue du 31/08/2015 au 15/10/2015, et s'est clôturée sans observation, est délivré.

Article 2. Un avis favorable sur le Projet de Plan de Gestion des Risques d'inondation (PGRI) et le Projet de second Plan de Gestion par District Hydrographique (PGDH), est émis pour autant que l'on envisage la correction des erreurs repérées dans la cartographie recensant les Aléas d'inondation.

La Secrétaire
N. HENROTTIN

La Directrice générale,

N. HENROTTIN

PAR LE COLLEGE

Pour extrait conforme



La Présidente
L. CULOT

L'Echevine déléguée aux
aux fonctions de Bourgmestre,

L. CULOT